



Des plaintes déposées contre la présence des militaires en rue

Des associations citoyennes ont décidé de porter plainte contre le déploiement des militaires dans les rues du pays. Selon elles, leur présence crée une atmosphère anxiogène et serait même illégale.

Une actualité publiée dans Le Vif en ligne du 05/05/15

Au début de l'année, le gouvernement belge prenait la décision de déployer des militaires dans des zones sensibles du pays, à Liège, Anvers et Bruxelles, suite aux attentats déjoués de Verviers et ceux de Paris. Aujourd'hui, plusieurs ONG ont décidé d'introduire une procédure de plainte « dans les prochains jours ». C'est le cas de la Ligue des droits de l'homme et son pendant néerlandophone la Liga Voor Mensenrechten, de la Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie (CNAPD) et de l'ASBL néerlandophone Vrede qui considèrent que la présence de ces militaires en rue est anxiogène. Elles avancent que les militaires instaurent « un climat de peur permanent et une atmosphère sociale délétère ». Accéder à l'article dans son intégralité sur le site du Vif.be